

Conseil Municipal de LE MONTEIL

Séance n° 5 du 30-09-2024

Procès-verbal/Feuille de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

1	Désignation du secrétaire de séance	Approuvé à l'unanimité
2	Adoption du PV de la réunion du 29/07/2024	Approuvé à l'unanimité
3	Contrat d'assurance des risques statutaires CNP RELYENS	Approuvé à l'unanimité
4	Placements financiers CAT pour 3 mois à c/01/10/2024	Approuvé à l'unanimité
5	Etudes surveillées : rémunération d'un enseignant année scolaire 2024/2025	Approuvé à l'unanimité
6	Attribution cartes cadeau agents communaux	Approuvé à l'unanimité
	Décisions du Maire (cf. art. L2122-22 4è du CGTC) DIA parcelle AE82/84 : la commune renonce à exercer son DPU	

Liste des membres :

Etaient présents : Christophe PAL, Brigitte BOUCHE, Josette COCHE, Bernard COMPTOUR, Géraldine ROCHETTE, Isabelle HOSTIN, Martine ASTRUC BORREGA, Géraldine ROCHETTE, Paul PAGES, Corentin CHAMBREY, Sylvain ACHARD.

Etaient représentés : Thierry ARENDS procuration à Christophe PAL, Rémy BARRY procuration à Bernard COMPTOUR.

Etaient absents non représentés : Isabelle RIEU

Secrétaire de séance : René BLANC

L'intégralité des délibérations peut être consultée en Mairie aux heures d'ouverture et sur le site <https://www.mairielemonteil43.fr>

Vu pour être affiché le 04/10/2024 conformément aux prescriptions des articles L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R121.9 du Code des Communes.

Le Maire
Christophe PAL



Le secrétaire de séance
René BLANC

